



Vous souhaitez orienter un jeune vers notre service où vous avez des questions concernant notre intervention ?

N'hésitez pas à nous contacter.

Éducateur spécialisé
ALEXANDRE DRAULT

adrault@udaf36.fr
0671329460

Monitrice-éducatrice

CHARLOTTE RIVIERE

criviere@udaf36.fr
0672773521

Accompagnante éducative et sociale

CHARLINE SAUNIER

charline.saunier@chateauroux-metropole.fr
0631830859

Infirmière

ADDICTIONS FRANCE

0254275020



Coordonatrice CEJ-JR
MATHILDE CHIPAULT

mchipault@udaf36.fr
0650917677

7bis rue des Ingrains
36000 - Châteauroux



**Mission
CEJ-JR**



7bis rue des Ingrains
36000 Châteauroux
0254604560



Pour quel public ?

- Les Jeunes de 16 à 25 ans (29 ans en cas de reconnaissance d'une situation de handicap).
- Sur l'ensemble du département de l'Indre.
- Sans revenu.
- Invisibilité ou invisibilité relative.
- Éloignés du SPE (Service Public pour l'emploi).

Le CEJ-JR

L'UDAF 36, en consortium avec Mob d'Emploi 36, l'Association Addiction France, les missions locales de l'Indre, ainsi que le service de prévention spécialisée du CCAS de Châteauroux, propose un service de repérage et d'accompagnement à destination des jeunes en rupture, afin de les orienter vers le CEJ-JR : Contrat d'Engagement Jeune – Jeune en Rupture.

Nous travaillerons dans une démarche « d'aller vers » en mobilisant une équipe pluridisciplinaire qui se déploiera sur l'ensemble du département de l'Indre.

En pratique

- L'infirmière pourra effectuer des soins rapides, et proposer un accompagnement dans le soin (Addiction France)
- L'intervenant social organisera des ateliers individuels et collectifs sur plusieurs champs, notamment celui de la gestion locative,
- Mob d'Emploi 36 proposera un accompagnement à la mobilité (temps individuels et/ou collectifs),
- L'équipe propose un accompagnement individualisé, et centralisé via le logiciel métier MANO.

Organisation du CEJ-JR

Le service CEJ-JR est financé pour une durée de 2 ans. Une équipe pluridisciplinaire composée d'un coordonnateur, deux travailleurs sociaux du service de prévention et de l'UDAF, d'une intervenante sociale logement et d'une infirmière de l'Association Addictions France, interviendront sur le département :

- Renforcement et mise en place des actions de repérage sur les territoires,
- Action "d'aller vers",
- Permanence en Mission Locale,
- Échanges avec les partenaires locaux,
- etc.

Après la phase de repérage, un travail de remobilisation au travers de différentes activités sera effectué : **mobilité, santé, logement, insertion professionnelle**, etc...

L'objectif final de cette remobilisation est de permettre au jeune, s'il en a la possibilité, d'être orienté vers les Contrats Engagement Jeune en Rupture de la mission locale.

Pour les jeunes en rupture de logement ou d'hébergement, des logements pourront être proposés le temps de l'accompagnement